

Edito

Jamais 2 sans 3 ! Voici donc le troisième projet de plan d'entreprise pour l'AFPA qui prévoit de supprimer des emplois. Après celui de Boissier et celui de Caïla, y'avait pas de raison que la dégère d'Artois n'essaie pas de placer le sien. Alors oui, il faut le reconnaître, elle a bénéficié des erreurs de ses prédécesseurs et elle a construit le sien avec beaucoup plus de finesse, notamment au niveau du plan de com'. Tout d'abord, laisser infuser la dette de l'AFPA dans les têtes : « Vous vous rendez-compte, plus de 700 millions d'euros de dette à l'AFPA, il faut faire quelque chose ». Ensuite, et c'est là la différence avec les précédents : ne rien laisser fuiter du projet jusqu'à sa présentation officielle ce 18 octobre, allant jusqu'à faire signer une clause de confidentialité aux DR. Quel meilleur teaser pour générer l'envie de savoir, fantasmer sur les mesures qui vont être prises... Et là, paf !!! Le document est transmis aux élus du CCE, contre signature. Et attention, c'est du lourd : 1400 pages, sorte d'annuaire des licenciés, qui racontent par le détail ce qui va arriver à chacun de nous. Chaque salarié de l'AFPA, et histoire de déshumaniser tout ça, on ne parle pas de salarié mais de poste, chaque salarié donc peut se retrouver dans l'annuaire et savoir quel sera son avenir par rapport à l'AFPA.

Sauf que ! Le déficit de l'AFPA ne date pas de 2012 comme la direction générale l'explique à qui veut la croire. En 2012, l'AFPA était déjà « à la limite de la cessation de paiement », comme nous l'a raconté Yves Barou à son arrivée. Alors oui, depuis, le déficit s'est creusé. Mais quoi de plus normal quand on sait que nos directions, de la générale jusqu'aux locales, n'ont eu de cesse de vouloir faire mourir l'AFPA. Entre des investissements hasardeux (la location de la T9 à Montreuil coûte jusqu'à 4 M€ par an alors que le siège historique ne coûtait rien), entre des appels d'offres auxquels l'AFPA n'a pas répondu et des commandes de Pôle Emploi qui n'ont pas été honorées, pour pouvoir mieux justifier la fermeture des ateliers, entre des ateliers saccagés pour les rendre inutilisables par la suite, les directions auront tout fait pour qu'on en arrive à ce résultat.

On n'a pas à payer pour ça. Non aux fermetures de centres ! Zéro licenciement ! On ne doit pas les laisser faire.

Spéciale Plan

PLAN D'ENTREPRISE D'ARTOIS :**UN PEU DE VOCABULAIRE**

Un PSE, Qézako ? Un « Plan de Sauvegarde de l'Emploi » a cela de commun avec le « Plan Social » qu'il remplace, c'est qu'il prévoit tout le contraire de ce qu'il prétend proposer. Il s'agit à chaque fois de licencier des salariés, ce qui est l'opposé de la sauvegarde d'emploi, et n'a jamais rien eu de social. Donc, pour SUD FPA, nous appelleront ce plan un PROJET DE PLAN DE LICENCIEMENT.

PLAN D'ENTREPRISE D'ARTOIS :**AVOIR LA DETTE DE L'EMPLOI.**

Plus de 700 M€ de dette, soit grosso-modo le budget annuel de l'AFPA. Car oui, il faut le dire : l'AFPA continue de produire du chiffre d'affaires. Et ça, ce sont les salariés qui réussissent ce tour de force, dans des conditions de plus en plus difficiles chaque année, et ce malgré la direction (cf. ci-contre). D'ailleurs, un des postes, et non des moindres, qui vient creuser la dette, après la baisse de commandes des conseils régionaux, c'est le poids de la hiérarchie : 300 emplois d'encadrement en surnuméraire, à 100 k€ annuel par tête de pipe en moyenne, ça fait quand même un total de 30 M€ bon an mal an. Des moyens de réduire la dette, il y en a, sans avoir besoin de virer les salariés... sauf si, au final, il s'agit de les virer tous.

PLAN D'ENTREPRISE D'ARTOIS :**UNE LOTERIE OÙ TOUT LE MONDE PERD**

Diviser pour mieux régner, la technique ne date pas d'hier. Dans le cas présent, il s'agit de classer les salariés en 2 camps : ceux qui partent, et ceux qui restent. Avec pour objectif que ceux du camp qui reste, trop contents de rester, se réjouissent et donc se mettent à dos ceux du camp qui part. Si on ajoute une dose de perversité avec la phrase qui tue : « de toutes façons, le plan n'est qu'un projet et il peut encore évoluer », alors ceux qui restent ne bougent surtout pas, histoire d'être sûrs de rester, et ceux qui partent ne bougent surtout pas, histoire de peut-être revenir dans le camp de ceux qui restent. Des pervers, on vous dit ! Quoi qu'il en soit, au bout du bout, il n'y aura plus qu'un seul camp, celui de ceux qui auront été virés de l'AFPA. Car, de même que si on prend un gruyère, plus il y a de... /...

.../... gruyère, plus il y a de trous et plus il y a de trous, alors moins il y a de gruyère, donc plus il y a de gruyère, moins il y a de gruyère, la direction générale utilise le sophisme « moins il y a de formateurs et de centres de formation, plus on va gagner d'argent ». Elle s'engage même non pas à un retour à l'équilibre, mais carrément à avoir un résultat positif dès 2020... Le 18 octobre, le Conseil d'Administration a pris date, et a qualifié ce plan de « plan de la dernière chance ». Ainsi, l'argument de mise à mort de l'AFPA est déjà écrit : « vous n'avez pas atteint votre objectif » (inatteignable mais on le savait déjà).

**PLAN D'ENTREPRISE D'ARTOIS :
QUI A ÉCRIT LA LISTE ?**

Avant de parler de la liste, il faut bien avoir en tête la démarche de la dégère : fermer l'AFPA en donnant l'impression de vouloir la sauver. Ainsi, son plan n'est pas adossé à une quelconque vision prospective du champ de la formation professionnelle, mais uniquement à une photographie des commandes des Conseils Régionaux à un instant donné. Et de considérer comme une science exacte et immuable le fait que

tel conseil régional n'ait pas commandé en 2018 telle ou telle formation. Et c'est ainsi que nos directeurs de centre ont fourni une liste de noms, en fonction de la photographie du moment. Et c'est dans cette liste que la directrice régionale est venue piocher jusqu'à obtenir le nombre de salariés, pardon, le nombre de « postes » qui lui avait été réclamé par la direction nationale.

**PLAN D'ENTREPRISE D'ARTOIS :
LA RIPOSTE EST POSSIBLE**

Même si il n'y a pas de hasard à la situation de l'AFPA, il n'y a pas de fatalité à ce que le plan se réalise, sauf à le laisser se dérouler sans réagir. Partout en France, des réunions du personnel, organisées de manière intersyndicale, ont déjà eu lieu et doivent continuer à avoir lieu dans tous les centres AFPA. À l'ordre du jour, la construction, tous ensemble, des moyens de la défense de l'AFPA contre ce plan mortifère. Il n'y a pas d'action type, toute prête, mais chacun pourra, devra participer à ces réunions pour proposer et construire.

C'est tous ensemble, unitaires, que nous allons pouvoir sauver l'AFPA, malgré sa direction.

Chez SUD FPA, on ne balance pas...

Comme vous l'avez remarqué, à aucun moment nous n'avons donné les chiffres contenus dans le projet de la direction. C'est une démarche délibérée. Tout d'abord parce que les saloperies à faire passer auprès des salariés, c'est à la direction de les porter. Il n'est pas question que SUD FPA se fasse le facilitateur et le porte-parole de la direction dans ce qui n'est ni plus ni moins qu'un plan de destruction à très court terme de l'AFPA.

Ensuite et surtout, parce que ce projet, c'est le projet de la direction. Et pas le projet de l'AFPA.

Pour SUD FPA, et à l'unisson des syndicats de l'AFPA : Non aux fermetures ! Zéro licenciements !



Paradoxe du gruyère : plus il y a de gruyère alors moins il y a de gruyère...

<i>Pour trouver un représentant SUDFPA-Solidaires en Ile de France</i>	
Paris : Martine GLEYZE	Nanterre/Meudon/Plessis : François DUVAL
DRIF : Jean-Marc CELLIER	Stains/Gonesse : Richard LALAU
Champs/Meaux : Nathalie LE VANNIER	Créteil : Bernard BONNET
Évry-Ris/Lardy : Jean DUFAU	Bernes / SOA : Pascal GRANDIN

SUD FPA Ile de France - 1 rue de la Citoyenneté - 93240 STAINS - <http://sudfpa.net>